REPUBLIQUE FRANCAISE

74 (HAUTE – SAVOIE)
COMMUNE DE VAULX

FEUILLET 20221104_038_

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
Votants	15
Absents	4
Exclus	0

L'an deux mille vingt-deux, le 04 novembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.

Date de convocation
27 octobre 2022

Date d'affichage
28 octobre 2022

DEL 20221104-038

OBJET :

Elus municipaux – mandat spécial Congrès des Maires 2022

Etaient présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Emmanuel SERRIER.
Etaient absents excusés : Philippe HELF, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Christophe DOUARD
Etaient absents : /
Exclus : /
Procurations : Philippe HELF a donné pouvoir à Chantal MARCHAND, Cécile FANTINI a donné pouvoir à Gil BENICHOU, Christophe BOCQUET a donné pouvoir à Cédric VERNEY, Christophe DOUARD a donné pouvoir à Emmanuel SERRIER

Madame Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance

- Vu les articles L1223-18 et R2123-22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la circulaire n° NOR-INT/B/920001/18/C du 15 avril 1992

Madame le Maire informe qu'une délégation de la commune de Vaulx se rendra à Paris pour participer au 104ème Congrès des Maires du 22 au 24 novembre 2022. Ce Congrès, couplé au Salon des Maires, a lieu chaque année. Ce déplacement va générer des frais, limités au maximum, qui peuvent faire l'objet d'une prise en charge par la commune.
Madame le Maire explique qu'il faut pour cela octroyer un mandat spécial aux élus participant à ce déplacement. Le mandat spécial correspond à une mission qui doit être accomplie dans l'intérêt de la commune, par un pu plusieurs membres du conseil municipal et avec l'autorisation de celui-ci.

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal d'accorder le mandat spécial aux élus suivants :

- Isabelle VENDRASCO, Maire
- Chantal MARCHAND, Adjointe au Maire,
- Cédric VERNEY, Adjoint au Maire,
- Valérie FAVRE, Adjointe au Maire,
- Christophe BOCQUET, Conseiller municipal délégué
- Murielle NAGEL, Conseillère municipale déléguée
- Philippe BREVET, Conseiller municipal
- Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Conseillère municipale
- Danielle DEPLANTE, Conseillère municipale

Pour la durée du Congrès des Maires, soit du 22 au 24 novembre 2022.

Télétransmise à la Préfecture le : 7 NOV. 2022
Délibération rendue exécutoire :
Mise en ligne sur le site internet le :

REPUBLIQUE FRANCAISE

74 (HAUTE – SAVOIE)
COMMUNE DE VAULX

FEUILLET 20221104_038_

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité :**

- **ACCORDE** le caractère de mandat spécial au déplacement au 104ème Congrès des Maires à Paris, du 22 au 24 Novembre 2022 pour Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Danielle DEPLANTE
- **DECIDE** de procéder à la prise en charge des frais liés à ce mandat spécial par paiement direct auprès des fournisseurs ou par remboursement à posteriori des frais avancés sur présentation de justificatifs,
- **PRECISE** que les dépenses concernent les frais de transport en prenant soin de choisir les modes de déplacement disponibles les moins onéreux, les frais d'hébergement et de restauration sur la période du 22 au 24 novembre 2022.

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL

Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

MAIRIE de VAULX (Haute-Savoie)

Télétransmise à la Préfecture le : - 7 NOV. 2022
Délibération rendue exécutoire :
Mise en ligne sur le site internet le :